SAINT-LOUIS AGGLOMERATION

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20220921-20220921p2-DE Date de télétransmission : 28/09/2022 Date de réception préfecture : 28/09/2022

Délibération du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

78 Membres élus 78 Membres en fonction Membres présents 59 : Membres absents

19 14

Séance du 21 septembre 2022

L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 21 du mois de septembre, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M ; Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis

Agglomération

Date de convocation 15/09/2022 Date de transmission 28/09/2022 : Date de mise en ligne 28/09/2022

Présents:

Procurations

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

<u> Absents excusés :</u>

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme CAILLEAUX Hélène, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), . M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre),

Secrétaire de séance : Mme SCHMIDIGER Pascale

Accusé de réception en préfecture 068-200066058-20220921-20220921p2-DE Date de télétransmission : 28/09/2022 Date de réception préfecture : 28/09/2022

2^{ème} QUESTION

<u>Décision modificative - Budget annexe Adduction d'Eau Potable Régie</u> (DELIBERATION n° 2022-142)

A la suite de la dissolution du syndicat d'alimentation en eau potable de Schlierbach et Environs, l'actif et le passif de ce syndicat ont été intégrés au budget annexe Adduction d'Eau Potable Régie de Saint-Louis Agglomération. Les écritures comptables relatives à cette reprise ont été passées dans la comptabilité du budget annexe à la fin de l'année 2021, au travers d'opérations budgétaires.

Il apparaît que ces écritures doivent être reprises, l'intégration des résultats du syndicat dissous devant se traduire par des opérations non-budgétaires. Pour assurer la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion pour 2022, il est ainsi nécessaire de procéder aux écritures suivantes :

FONCTIONNEMENT

Dépenses article 673 annulation de titre s/exercice antérieur : Recettes article 002 résultats antérieurs :	237.981,44 € 237.981,44 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses article 1068 réserve :	87.631,14 €
Recettes articles 001 résultats antérieurs :	87.631,14 €

Il est précisé que ces écritures n'ont aucun impact sur l'équilibre du budget, tant en fonctionnement qu'en investissement et ne nécessitent pas le vote de nouveaux crédits.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette décision modificative.

La Secréta re de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,

Saint-Louis, A 27 septembre 2022

Le Présider

Jean-Marc DEICHTMANI